

## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après, inclut dans le kit amiante référence **KA10500** :

**LUNETTES PVC TRANSPARENT**

Est conforme au modèle de lunettes ayant fait l'objet de la déclaration UE de conformité de type n° :  
**C2796.1JYT**

délivrée par l'organisme notifié n°**1883 ECS European Certification Service GmbH** Hüttfeldstraße 50 - 73430 Aalen – Allemagne.

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (Module B) sous la surveillance de l'organisme notifié n°**1883 ECS European Certification Service GmbH** Hüttfeldstraße 50 - 73430 Aalen – Allemagne.

Les lunettes sont conformes aux dispositions du règlement UE 2016/425 – Catégorie II protection contre les risques intermédiaire. Elles sont fabriquées en conformité avec les normes harmonisées :

- EN 166 : 2001

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 08/04/2024.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité



## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après, inclut dans le kit amiante référence **KA10500** :

**COMBINAISON SMS 50 g/m<sup>2</sup> DE PROTECTION TYPE 5/6**

Est conforme au modèle de combinaison ayant fait l'objet de la déclaration UE de conformité de type n° :  
**CE 700075**

délivrée par l'organisme notifié n°**0086 BSI**, Kitemark court, Davy Avenue, Knowlhill, Milton Keynes MK5 8PP United Kingdom

Et est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (Module B) sous la surveillance de l'organisme notifié N°**0086 BSI**, Kitemark court, Davy Avenue, Knowlhill, Milton Keynes MK5 8PP United Kingdom

Les combinaisons sont conformes aux dispositions du règlement UE 2016/425 – Catégorie III protection contre les risques mortels ou dommages irréversibles. Elles sont conçues pour la protection contre les risques chimiques. Elles sont fabriquées en conformité avec les normes harmonisées :

- EN ISO 13688 :2013
- EN 13034 :2005+A1 :2009
- EN ISO 13982-1 :2004 + A1 :2010
- EN 1073-2 :2002
- EN 1149-5 :2008
- EN 14325 :2018

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 08/04/2024.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité



## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après, inclut dans le kit amiante référence **KA10500** :

**GANT NITRILE VERT TAILLE 10**

Est conforme au modèle de combinaison ayant fait l'objet de la déclaration UE de conformité de type n° :  
**2777/10657-04/E00-00**

Délivrée par l'organisme notifié :

**N°2777 SATRA TECHNOLOGY** Europe limited  
Bracetown Business Park Clonee D15YN2P  
République d'Irlande

Gant de catégorie III - il est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (Module D) sous la surveillance de l'organisme notifié **N°2777 SATRA TECHNOLOGY** Europe limited, Bracetown Business Park Clonee D15YN2P - République d'Irlande

Il est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 – Catégorie III risques mortels ou dommages irréversibles. Il est conçu pour la protection contre les risques chimiques et les micro-organismes. Il est fabriqué en conformité avec les normes harmonisées :

- EN ISO 21420 :2020
- EN 374-1:2016+A1 :2018
- EN 374-5:2016
- EN 388 :2016+A1 :2018

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 08/04/2024.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité

[www.mediprotec.com](http://www.mediprotec.com)

9 rue du Poitou - ZAC Maison Neuve  
91220 Brétigny-Sur-Orge - France



## DECLARATION UE DE CONFORMITE

Je soussignée, Madame Sandrine COLOMBEL, agissant en qualité de Responsable Qualité de la société **MEDIPROTEC**, 9 rue du Poitou – 91220 Brétigny sur Orge, déclare que l'équipement de protection individuel neuf décrit ci-après, inclut dans le kit amiante référence **KA10500** :

**DEMI-MASQUE RESPIRATOIRE FFP3 NR**

Est conforme au modèle de combinaison ayant fait l'objet de la déclaration UE de conformité de type n° :  
**CE 726906**

Délivrée par l'organisme notifié :

**N°2797 BSI Group the Netherlands B.V**  
John M.Keynesplein 9  
1066 EP Amsterdam The Neterlands

Demi-masque de catégorie III - il est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (Module D) sous la surveillance de l'organisme notifié **N°2797 BSI Group the Netherlands B.V** John M.Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam The Neterlands.

Il est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 – Catégorie III risques mortels ou dommages irréversibles. Il est fabriqué en conformité avec la norme harmonisée :

- EN 149 :2001+A1 :2009

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé pour et au nom de **MEDIPROTEC**.

Fait à Brétigny sur Orge, le 08/04/2024.

**Sandrine COLOMBEL**

Responsable Qualité



## ANNEXE 1

KA10500-XL	LOTS : 2300814
KA10500-XXL	LOTS : 2300814



*Nous changeons d'identité, pas de métier.*